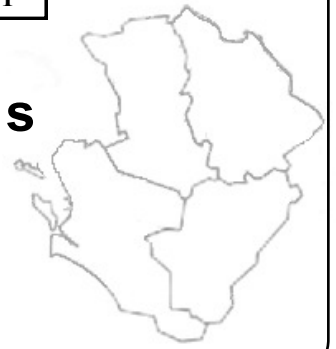




Informations



ACADEMIE DE POITIERS

Bulletin Régional de la Section Académique du SNETAA

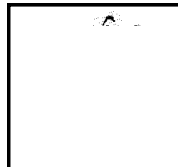
Syndicat National des Professeurs de Lycée Professionnel
et des Personnels d'Education

n° 108 - Juillet 2001

Bimestriel Prix : 1 F - CCP LIMOGES 0171550U02770

C.P.A.P.: 91842

Impression au siège, 1 rue Georges Bizet
17200 Royan - tel 05.46.38.78.06
Directeur de la publication : C. Boé



SOMMAIRE :

- P. 1 - Editorial
- P. 2 - Audience chez le Recteur
- P. 3 - Mouvement intra 2001
 - Pour le paritarisme
- P. 4 - Les doigts d'or
 - Des départs à la retraite
 - Mots d'été

SNETAA INFORMATIONS (Académie de Poitiers)
siège: 1 rue Georges Bizet 17200 Royan

ROUTAGE 206 dispensé du timbrage
Dépôt : La Poste - Agence de Poitiers Bel-Air

108

En guise de bilan

Des départs, des arrivées dans l'administration
rectorale.

Quelques changements dans l'équipe académique... et
dans les relations avec la fédération que nous avons
contribué à créer...

Mais les questions de fond demeurent : la diminution
programmée de la capacité d'accueil de nos
établissements, la progression de l'apprentissage et
l'introduction de sections dans les LP, l'approche des
lycées des métiers...

Pour le Snetaa dans l'académie, fidèle aux mandats
définis lors du dernier Congrès de Mars 2001, les
réponses sont claires : non à l'apprentissage, oui à
une orientation positive vers l'enseignement
professionnel, oui aux formations de proximité dans le
service public, oui aux CAP et à la possibilité pour les
élèves de SEGPA d'y accéder, oui aux PLP en BTS
dans les LP... Nous avons exprimé ces positions au
nouveau Recteur (voir page 2) et nous continuerons
de les défendre tout comme nous défendons les
personnels dans les instances paritaires et par nos
interventions auprès des services académiques.

A la rentrée prochaine tous les PLP
auront la **même obligation de service
de 18 heures**, donc à égale dignité avec
les enseignants des autres voies : cela
est à mettre dans le bilan de l'action du
Snetaa!

Voilà bien une preuve tangible de la
valeur de notre combat et de son bilan :
celui d'un syndicalisme **efficace,
indépendant et laïque.**

Bonnes vacances
à toutes et à tous

Royan, le 25 juin 2001
Claude Boé

Le SNETAA académique reçu par le nouveau Recteur

Une délégation du SNETAA a été reçue le 07 juin au Rectorat par M. Jean Ferrier, recteur de l'académie. Il était entouré de M. Eyssautier, Secrétaire Général, de M. Larcher, DAFPIC, et de M. Rimbeau, doyen des IEN-IET.

Nous avons pu, pendant plus de deux heures, rappeler la continuité de nos idées et nos revendications, que nous avons résumées en reprenant une célèbre formule : le « ni...ni... » : ni patronage, ni patronat : ni privé, ni patronal ! Mais promotion et développement de l'enseignement professionnel public et laïque.

Plusieurs sujets ont été ainsi abordés : la baisse d'effectifs et la « fuite » d'élèves, l' AIS (SES-SEGPA-EREA), les lycées des métiers, l'apprentissage, les PPCP, le mouvement et les difficultés prévisibles pour la prochaine rentrée, les problèmes rencontrés dans des LP de l'académie...

Sur certains de ces points les divergences sont fortes, notamment sur l'apprentissage et l'introduction de sections d'apprentissage en LP et dans ce que pourraient être les lycées des métiers. Selon le Recteur il convient « d'utiliser toutes les souplesses du texte ministériel sur les collègues » afin de garder les élèves dans le système éducatif. Nous avons rappelé notre opposition à l'apprentissage, contraire à notre conception d'une véritable formation laïque seule formatrice à la fois d'un professionnel et d'un citoyen !

Nous avons insisté également sur la nécessité d'une orientation positive des jeunes vers l'enseignement professionnel : il appartient aux services d'orientation et d'information de proposer aux jeunes toute la palette des formations préparées dans nos établissements. Il faut garder également à l'esprit l'importance des sections de proximité bien souvent mises en péril dans le cadre d'une

Nous avons rappelé l'expérience d'autres académies qui, en permettant aux jeunes de se diriger suffisamment tôt vers les Lycées professionnels, obtiennent, tant dans les filières « générales » que dans les filières professionnelles, de fort bons résultats.

Pour ce qui est des SEGPA, le Recteur s'est déclaré préoccupé du devenir des élèves et a exprimé son désir de voir nombre de ces jeunes pouvoir préparer un CAP (via une classe de CPVP si nécessaire a précisé M. Larcher) . Il conviendra donc de disposer de suffisamment de sections de CAP en LP !

A noter qu'à notre demande d'un groupe de travail sur l' AIS le Recteur nous a proposé de participer à la structure déjà mise en place sous l'autorité de l'Inspecteur d'académie de la Charente Maritime.

Sur les problèmes de rentrée, nous avons soulevé le problème du déficit d'enseignants dans plusieurs disciplines professionnelles qui va peser sur les conditions de rentrée. Sur ce point l'administration fait le même constat et justifie le nombre insuffisant d'entrées par la volonté du ministère d'équilibrer les flux entre académies. Ce que l'on peut traduire par une gestion centrale de la pénurie. Nous avons redit que le recrutement plus important de titulaires par voie de concours était évidemment la solution ! Il semble que nous assisterons lors de la prochaine rentrée à l'emploi massif de non titulaires...

Les PPCP ont été le sujet d'un échange avec M. l'Inspecteur. Monsieur le Recteur a répondu favorablement à notre demande de mise en place d'un groupe de travail sur les PPCP.

Ont été évoqués enfin quelques problèmes préoccupants dans certains établissements de l'académie.

Tout au long de cette audience le Recteur a été à l'écoute de ce que nous avons à lui dire sur l'enseignement professionnel. Le domaine est vaste, les dossiers nombreux et il a été convenu que certains d'entre eux justifieront d'autres rencontres que nous espérons constructives.

Mouvement 2001 - CAPA du 14 juin

Principaux points de la déclaration du SNETAA :

(le texte intégral est disponible sur le site internet du Snetaa-Poitiers)

Nous avons pris acte de quelques éléments positifs :

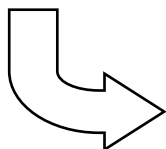
- ◆ Des efforts pour permettre au paritarisme de s'exercer (même si on peut déplorer que, malgré les engagements, des commissaires paritaires ont été convoqués pour les examens)
- ◆ La disponibilité et l'amabilité du personnel du SPE
- ◆ La réintégration dans le mouvement des PLP de postes pour les PLP-documentalistes

Cependant, sur le mouvement lui-même, nous avons attiré l'attention sur :

- ◆ Notre opposition à ce mouvement complexe et injuste notamment les affectations à l'aveugle en « inter »
- ◆ Le nombre insuffisant d'entrants dans de nombreuses disciplines
- ◆ La nécessité d'ouvrir plus de postes aux concours et la reconnaissance des compétences professionnelles
- ◆ Le cas des collègues de Lettres-Allemand et Lettres-Espagnol qu'on ne peut pas actuellement stabiliser, les heures de langues étant, hélas, dans bien des cas assurées par des certifiés!
- ◆ L'injustice flagrante du « zonage » : nous réclamons des ZR infra-départementales pour les collègues de Biotechno-STBS et la suppression de toutes les ZRA pour des ZRD au maximum
- ◆ Le problème des cas médicaux et sociaux qui s'ajoutent parfois à une mesure de carte scolaire...

Enfin nous avons redit notre exigence d'une orientation plus positive pour éviter de futures réductions de capacités d'accueil déjà plus ou moins annoncées par l'administration.

Quelques chiffres



Près de 300 collègues ont fait une demande de mutation « intra »
155 ont obtenu un poste fixe, soit 52%
(45% ont obtenu un poste dans le département de leur 1er vœu)
22 ont été affectés en qualité de TZR
Environ 40% n'ont pas obtenu satisfaction

La situation des TZR (les anciens qui n'ont pu obtenir de poste fixe et ceux qui viennent de le devenir), des stagiaires, des MA et contractuels sera examinée les 16 et 17 juillet.

Paroles Paroles

Le Snetaa de l'académie considère que les engagements pris par le Rectorat sont dignes de foi. Ainsi l'engagement pris de ne pas convoquer les commissaires paritaires aux examens afin qu'ils puissent effectuer leur travail dans des conditions satisfaisantes...

L'arrivée de nombreuses convocations, signalée à plusieurs reprises, fut mise sur le compte d'une mauvaise coordination entre les services.

Nous devons malgré tout regretter que le caractère de priorité absolue des convocations aux jurys d'examen a posé problème pour un de nos commissaires paritaires qui devait siéger pour les révisions d'affectation... Nous n'irons pas jusqu'à penser qu'il s'agit là d'une entrave volontaire au travail des représentants du personnel et nous ne doutons pas de la valeur de la parole rectorale.

Nous souhaitons néanmoins que Monsieur le Recteur s'exprime sur ce point important pour la démocratie au sein des instances académiques et que les règles du jeu soient enfin clairement

Doigts d'or (suite....)

Il est certaines traditions qui valent d'être conservées. Il y a six mois nous sentions venir des candidats potentiels, voire des récidivistes... Cette année encore nous décernerons, à certains chefs d'établissement, ces prix pour des actions « remarquables ».

Bravo donc pour l'idée de vouloir transformer un LP en SEP noyée dans un LGT !

Bravo encore pour le caporalisme « viril » qui caractérise la gestion d'un établissement qui avait déjà obtenu notre trophée pour la souplesse de sa direction ! Ne parlons pas de la manière dont se déroulent les CA dans cet établissement : nous serions alors hors-concours dans ce palmarès !

Félicitations également pour la retenue sur le salaire d'un militant qui n'a pas participé à une réunion sur les PPCP !

Malgré cela, hommage soit rendu à la grande majorité des responsables qui oeuvrent pour l'enseignement professionnel public et laïque.

Lors du Conseil Académique du 05 juillet 2001, nous saluerons le départ à la retraite de trois militants Snetaa de notre académie :

- * *Hélène Muzellec qui occupa un poste à Thouars, fut S2 des Deux-Sèvres avant de devenir Trésorière Nationale*
- * *Jean-Pierre Monticelli actuellement S2 de la Charente*
- * *Daniel Artaud qui a été pendant un quart de siècle secrétaire de section dans son établissement*

Qu'ils soient remerciés du travail qu'ils ont effectué pour la défense de l'enseignement professionnel public, et qu'ils sachent qu'Emile les attend dans le groupe des retraités de l'académie.

JP. MONTICELLI partant à la retraite, le secrétaire départemental (S2) de la Charente sera désigné lors du Conseil Académique du 05 juillet.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
A										
B										
C										
D										
E										
F										
G										
H										
I										
J										
K										

Mots d'été (par Samuel Seguy)

Horizontalement :

- A. A ne pas confondre avec uniforme!
- B. Curé d'île. Notre réponse à l'apprentissage.
- C. Entente de témoin
- D. Bonne suite au loto. A sa place au Pérou.
- E. Dieu musicien. Symbole qui fond à plus de 1080°
- F. Précède les lettres...ou les sciences. Véhicule sur la lune. Cachés inversé.
- G. 70 heures imposées! Ville du Nord
- H. Ru irrégulier. Noua connaissance
- I. On y applique le cours. Herbivore malais
- J. Amusement de la jolie province. Georges supplia pour être enterré sur sa plage.
- K. Elle est devenue la PE.

Verticalement :

- 1. Ce que nous sommes au SNETAA. La tienne.
- 2. Arrêt obligatoire
- 3. Se servait de. Conjonction. Clé musicale
- 4. Le premier. Peut être fabriqué par des élèves de Thomas Jean Main
- 5. Refuse, comme nous, toute sujétion politique, idéologique ou financière
- 6. Moitié de recueil chez P. Géraldy. Bienveillant
- 7. Chaussée connue. Belle lettre envoyée!
- 8. Branché. Hélices.
- 9. Se réinstalla. Les PLP peuvent y enseigner
- 10. Navigateur. Participe au brame.